

MonaBike

Rappel des règles de sécurité

Roulez avec plaisir en toute sécurité !



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

QU'EST-CE-QUE MONABIKE ?

- Une offre en libre-service de vélos à assistance électrique,
- Réservée **EXCLUSIVEMENT** aux usagers à partir de 16 ans.

QU'EST-CE-QUE MONABIKE ?



Plus rapide, plus lourd
qu'un vélo classique

4 RÈGLES D'OR DE SÉCURITÉ

1

Respecter le Code de la route

2

Voir et être vu

3

Porter un équipement de sécurité

4

Éviter d'utiliser les vélos électriques en cas d'intempéries

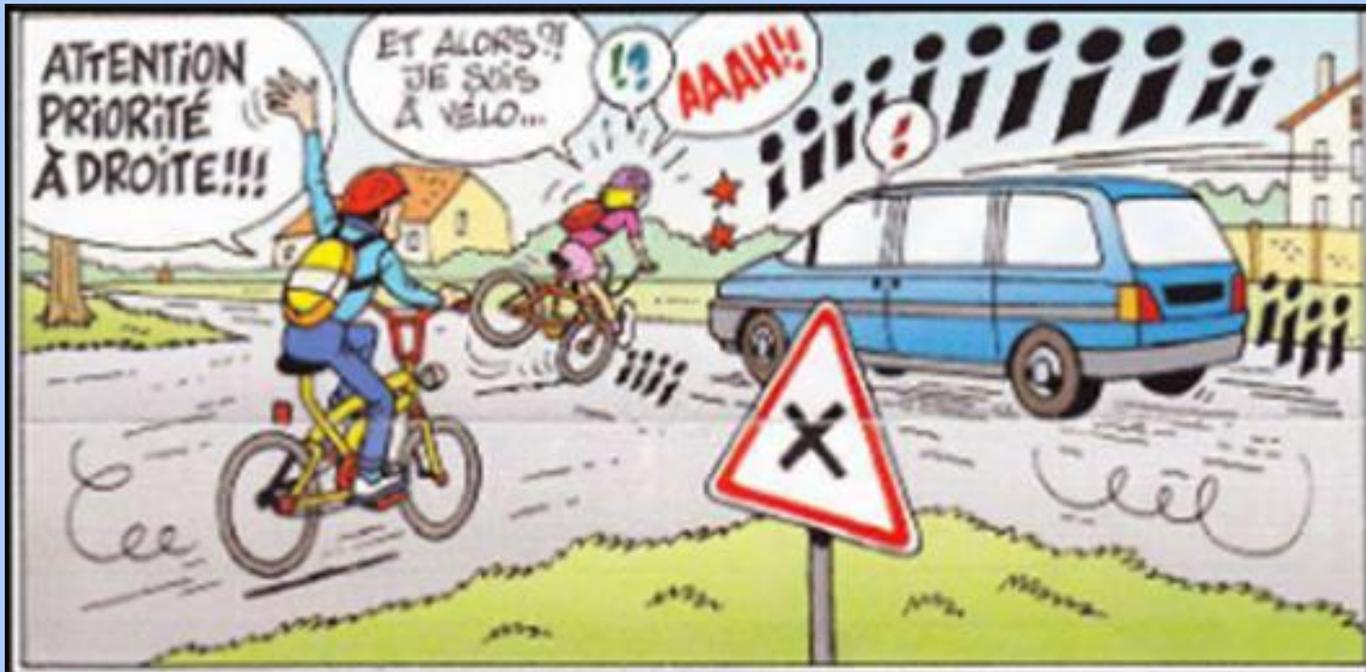
1 - LE CODE DE LA ROUTE



**Conservez
les distances
de sécurité**

1 - LE CODE DE LA ROUTE

Ralentissez aux intersections



1 - LE CODE DE LA ROUTE

FEUX TRICOLORES



Je m'arrête !

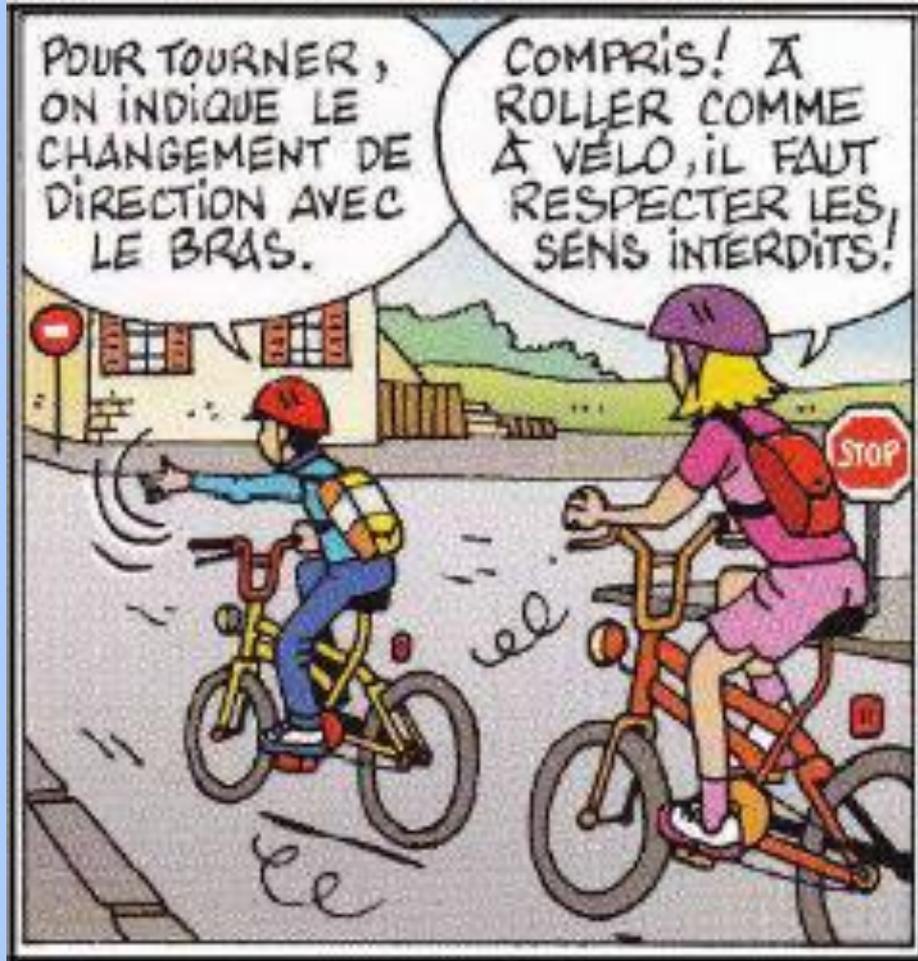


Je m'arrête si je peux !



Je passe !

1 - LE CODE DE LA ROUTE



Signalez tout changement de direction

1 - LE CODE DE LA ROUTE



Priorité aux piétons

1 - LE CODE DE LA ROUTE



Ne roulez pas à deux de front mais en file indienne

1 - LE CODE DE LA ROUTE

BON CHOIX !



**A VELO,
Je laisse le trottoir
aux piétons !**

1 - LE CODE DE LA ROUTE



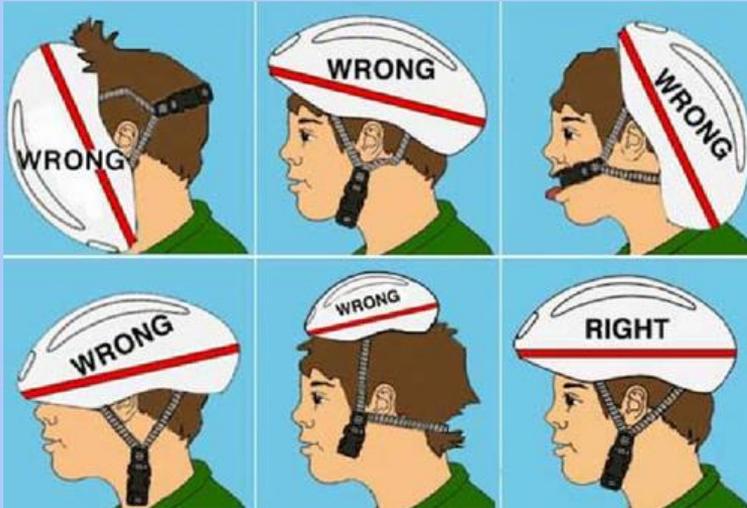
2 – VOIR ET ÊTRE VU

- ✓ Portez des vêtements de couleur claire (si possible avec des éléments réfléchissant)
- ✓ Éviter les accessoires vestimentaires trop longs (écharpes, sac en bandoulière...)
- ✓ Utiliser des pinces pantalons



3 – PORTER UN ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Un casque pour la vie



GRÂCE AU PORT DU CASQUE

de blessures mineures

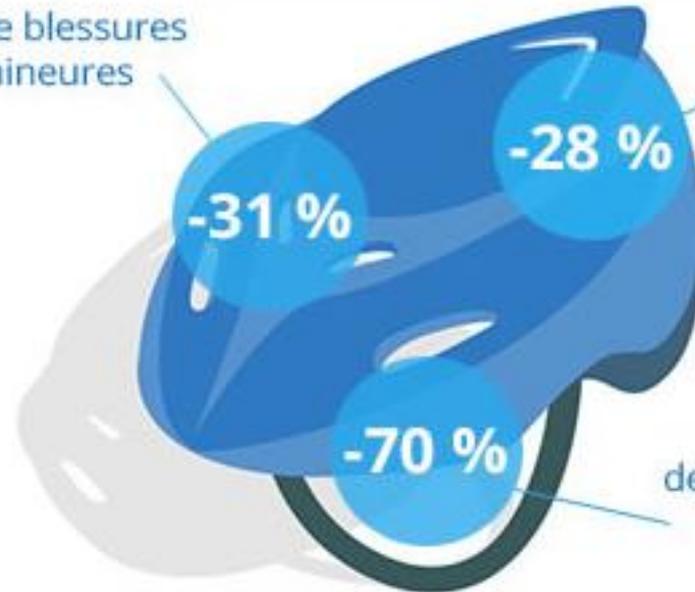
-31%

de blessures au visage

-28%

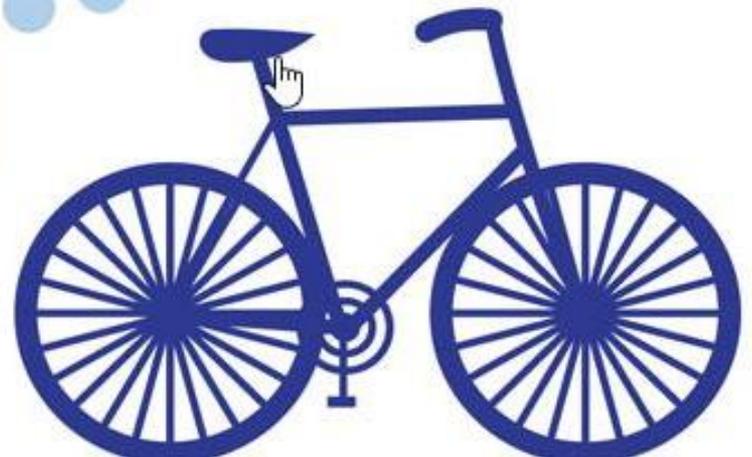
-70%

de blessures sérieuses à la tête



3 – PORTER UN ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

**Les écouteurs
interdits
à Vélo**



4 – ÉVITER D'UTILISER LES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN CAS D'INTEMPÉRIES



INFRACTION = AMENDE



Infraction au Code de la route



Comportement imprudent



Comportement inapproprié

Je fais du vélo...pas le barjot !

